

Dois-je gérer mon traitement pendant l'hospitalisation ?

Durant votre hospitalisation, vos médicaments sont gérés par la pharmacie de l'hôpital. Ils vous sont distribués par l'infirmier.

Ne prenez aucun autre médicament que ceux qui vous sont donnés par l'infirmier.

Il est très important de **ne pas s'auto-médiquer** (phytothérapie, vitamines, compléments alimentaires, homéopathie...) durant votre hospitalisation : il peut y avoir interactions entre les différents médicaments.

Parlez-en avec votre médecin ou l'infirmier.



Ma sortie

À la fin de votre hospitalisation, le médecin vous remet **une ordonnance de sortie**.

Votre nouveau traitement peut être différent de celui que vous preniez avant l'hospitalisation.

Il est important de suivre le nouveau traitement car il est **mieux adapté à votre état de santé**.

N'hésitez pas à poser toutes vos questions sur ce traitement.



Centre
Hospitalier
de DOUAI

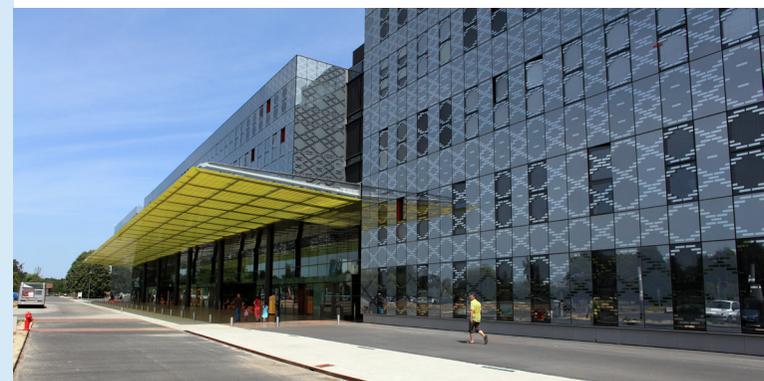
Pharmacie

1

Sterilisation

Petit illustré
d'informations au patient

MES MÉDICAMENTS PENDANT MON HOSPITALISATION



DOIS-JE AMENER MES MÉDICAMENTS À L'HÔPITAL ?

**DOIS-JE GÉRER MON TRAITEMENT PENDANT ET APRÈS
L'HOSPITALISATION ?**

Mon arrivée à l'hôpital

Munissez-vous de vos ordonnances, à donner au médecin ou à l'infirmier.



Signalez tous les médicaments que vous prenez au médecin.

(Y compris contraceptif, phytothérapie, vitamines, homéopathie, compléments alimentaires)...



Mon hospitalisation

Le médecin peut modifier votre traitement en fonction de votre état de santé.

Pour **éviter tout risque d'erreur :**

◆ Les médicaments amenés à l'hôpital seront rendus à votre famille ou détruits sous 48H

◆ Votre entourage ne doit pas vous amener de médicaments durant votre hospitalisation.